

SOBEK TOUR SA
Voyages et transports

TVA ET IDE CHE-110.186.740
Inscrite le 21 août 2003

Adresse : Rue Louis-Favre 13, 1201 Genève
Av Louis Casai 41, 1220 Les Avanchets, Genève

Tél : 0041 22 5577182
0041 786563156

E. MAIL : SOBEK@SOBEKTOUR.COM
SITE : WWW.SOBEKTOUR.COM

Conditions générales de ventes (CGV) :

Une fois l'inscription faite et le paiement effectués, l'inscription est définitive. Le voyageur s'engage à avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et en accepter les termes. Le Voyage est assuré par la responsabilité de notre agence ainsi que par différents prestataires locaux (nos partenaires).

Dans le cas où le voyageur souhaite un contrat individuel en supplément, il faut qu'il contacte l'agence de voyage par e-mail avant l'inscription.

L'inscription et l'acceptation des CGV font office de contrat de voyage.

Tous les voyages accompagnés comprennent un encadrement avec un guide, des visites, les transports, les billets d'avion aller-retour et les prestations mentionnées dans le programme. Les programmes sont détaillés dans le site. Si vous souhaitez des informations supplémentaires, veuillez nous contacter nous par e-mail.

1. Prix

Des modifications des tarifs peuvent avoir lieu, en cas d'augmentation du prix des transports et des différents services des prestataires. Notre agence, quant à elle, se doit de vous communiquer ces informations au plus tôt.

2. Frais de modifications

Une modification du voyage, à la demande du voyageur, peut entraîner des frais de modifications. Les frais dépendent des modifications demandées, de la période souhaitée ainsi que des disponibilités. Les prix seront communiqués au voyageur.

3. Annulation

Dans le cas où vous êtes dans l'incapacité d'effectuer le voyage à la date prévue, vous devez le communiquer aussitôt à l'agence de voyage, en personne ou par e-mail.

3.1 Pour les voyages prévus en Arabie Saoudite (Omra/Hajj, billets d'avions, transports et visas), aucun remboursement de notre part n'est possible. À partir du moment où vous vous engagez à effectuer ce voyage, vous avez le devoir de payer la totalité du voyage. En cas de maladie, veuillez regarder avec votre assurance s'il y a une possibilité de remboursement de leurs parts, pour les billets de d'avion et l'hôtel.

3.2 Pour les voyages en Égypte, les annulations sont possibles que en cas de maladie (avec certificat médical) ou en cas de circonstances exceptionnelles. Cependant des indemnités peuvent être exigées selon la cause d'annulation ainsi que le prix du voyage. Les frais d'annulations sont énoncés – à compter de la date de réservation – au point 3.2.1.

3.2.1 Frais d'annulations

Les calculs des frais d'annulation sont effectués en prenant en compte les jours entre la date de renonciation jusqu'à la date du voyage convenu dans lors de l'inscription.

- Jusqu'à 60 jours avant le début du voyage 30%
- De 59 jours à 30 jours avant le début du voyage 40%
- De 29 jours à 15 jours avant le début du voyage 60%
- Dès 15 jours avant le début du voyage 100% (Y compris en cas de non-parution)

4. Rétraction

En cas de rétraction, les mêmes règles que pour l'annulation s'appliquent. L'inscription fait office de contrat pour le voyage.

5. Assurance

Notre agence ne propose aucune assurance. Vous devez choisir une assurance de voyage qui vous convient auprès de vos assurances, pour la rajouter avec votre assurance habituelle. Nous ne rentrons pas en matière en cas d'ajustements. Les conditions d'annulations restent en vigueur.

En cas de rapatriement, de maladie ou de catastrophe nous ne rentrons pas non plus en matière. Ce sont les règles du pays dans lequel vous voyagez qui restent en vigueur.

En cas de pertes/vols de bagages et/ou d'objets de valeur, l'agence de voyage et l'organisateur décline toute responsabilité. De même pour tout dommages subis aux objets de valeurs (ex : caméra, téléphone, etc.). Veuillez-vous adresser à votre assurance dans ce cas-là.

L'agence est assurée par l'assurance La Mobilière.

6. Garantie

Le voyage est garanti par notre agence ainsi que nos différents prestataires. Pour les voyages en Arabie Saoudite, les visas comprennent une assurance pour la santé.

7. Facturation

Une copie de l'offre et une confirmation de paiement font office de facture. Si vous souhaitez une facture individuelle, merci de nous en faire part, on vous l'enverra séparément par e-mail.

8. Locations de voiture

Les conditions de locations et les TVA de voitures seront appliquées selon le choix des prestataires.

9. TVA

Vous n'avez pas de taxe sur la valeur ajoutée à payer, car tout passe par l'étranger. Dans le cas d'un service effectué en Europe, la TVA apparaît d'office dans la facture.

10. Juridiction

For juridique Genève